

MANIFESTATION VERTE

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Pour l'organisation d'un événement
respectueux de l'environnement.



**A l'attention des organisateurs,
des sponsors et du secteur public**

MANIFESTATION VERTE

La plate-forme manifestation-verte.ch s'engage avec des informations neutres et sans intérêt commercial en faveur des manifestations durables.

La plate-forme est parrainée par différents offices fédéraux, cantons, villes et communes ainsi que par Swiss Olympic.

AVANT-PROPOS

Les grandes manifestations rassemblent un nombre de participants toujours plus important. Cette croissance s'accompagne d'un impact environnemental lui aussi grandissant.

C'est pourquoi, de plus en plus de cantons, de communes et d'organismes s'engagent pour l'organisation de «manifestations vertes et respectueuses de l'environnement».

Les «principales recommandations» rassemblent les mesures les plus importantes de huit domaines-clés pour la préservation des ressources naturelles. Elles ont un caractère général et ne couvrent pas les cas particuliers. Pour plus de renseignements sur la mise en œuvre des mesures proposées, pour des liens, des exemples concrets ainsi que pour le profilEVENT, visitez le site:

www.manifestation-verte.ch

CONTENU

- 1 DECHETS ET LITTERING
- 2 TRANSPORTS
- 3 ENERGIE ET INFRASTRUCTURES
- 4 NATURE ET PAYSAGE
- 5 ALIMENTATION
- 6 BRUIT
- 7 ETIQUETTE ET ASPECTS SOCIAUX
- 8 PROMOTION

1 DECHETS ET LITTERING

- 1.1 Servez les boissons dans des **gobelets réutilisables, remis contre une consigne d'au moins CHF 2.-**. Lorsque ça ne pose pas de problèmes de sécurité, il est aussi possible d'utiliser des contenants en verre (réutilisables) ou des tasses en porcelaine.
- 1.2 Faites en sorte que **toutes les bouteilles en PET soient rapportées pour être recyclées**. Il est recommandé d'utiliser des contremarques (jetons de consigne de CHF 2.-).
- 1.3 Servez les aliments dans des **assiettes consignées**, remises contre un dépôt d'au moins CHF 2.-. Lorsque les dispositions de sécurité le permettent, il est également possible d'utiliser de la vaisselle en porcelaine classique.
- 1.4 Dans les stands de restauration sans places assises et dans les points de vente à l'emporter, **renoncez à la vaisselle**. Recourez à un système consistant à emballer la nourriture dans du pain ou remettez tout au plus une serviette.
- 1.5 Renoncez aux **produits jetables** comme la vaisselle à usage unique (y compris la vaisselle compostable), les conserves, les bouteilles en verre non réutilisables, les briques à boissons, les articles de décoration qui ne se gardent pas, etc.
- 1.6 Servez la moutarde, la mayonnaise et le ketchup à l'aide d'un **distributeur**. Utilisez des gobelets réutilisables pour le service des boissons, idéalement achetées dans de grands contenants ou des boissons à base de concentré (système pression).
- 1.7 Réduisez autant que possible la distribution **d'imprimés**. D'entente avec les sponsors, renoncez à la distribution d'échantillons gratuits et d'imprimés publicitaires.
- 1.8 Mettez **suffisamment de poubelles** à disposition dans l'espace public. Veillez à ce qu'elles soient régulièrement vidées et à ce que le personnel de nettoyage soit présent pendant toute la manifestation. Règle d'or: disposez des poubelles tous les 25 mètres.
> Règle d'or: disposez des poubelles tous les 25 mètres.
- 1.9 Le tri des déchets dans l'espace public a ses limites avec les systèmes traditionnels. Essayez de trier les déchets **en backstage** (par ex. à l'arrière des bars) en séparant PET, papier/carton, verre, cannettes en alu, déchets organiques, incinérables, etc. Veillez à ce qu'ils soient éliminés ou recyclés correctement.

2 TRANSPORTS

- 2.1 Choisissez le site de la manifestation de façon à ce **qu'il soit accessible à pied depuis un arrêt des transports publics** (max. 500 m) ou organisez un service de navettes.
- 2.2 **Calquez les horaires de votre manifestation sur ceux des transports publics.** Informez les entreprises de transport de l'organisation de votre manifestation et du nombre de participants et de visiteurs attendus.
- 2.3 **Informez les participants** en détail sur les horaires des transports publics ainsi que sur les chemins menant aux arrêts, et ce dans les documents de promotion, sur votre site Internet et sur place.
- 2.4 Proposez un **billet combiné** comprenant l'entrée (ou les frais d'inscription) et un titre de transport public.
- 2.5 Ne mettez à disposition des places de stationnement pour les voitures qu'en cas de nécessité absolue. **Exploitez celles-ci en percevant une taxe.** Fixez les tarifs en fonction du nombre de passagers que peuvent accueillir les véhicules et de leur occupation.
- 2.6 Favorisez **la mobilité douce** en mettant à disposition, dans un emplacement clairement indiqué et le plus attrayant possible, suffisamment de places pour les vélos. Signalez également avec soin les chemins pédestres et les pistes cyclables.
- 2.7 Pour vos transports de matériel et de personnes, **privilégiez les véhicules peu polluants et consommant peu d'énergie** (norme Euro 6, au moins 3 étoiles dans le classement environnemental de l'ATE).
- 2.8 Choisissez le matériel que vous souhaitez louer ou acheter de façon à **limiter au maximum la distance de transport** nécessaire pour l'acheminer vers la manifestation. Privilégiez les fournisseurs de votre région.

3 ENERGIE ET INFRASTRUCTURES

- 3.1 **Utilisez les bâtiments**, les places de stationnement, les routes, les parcours et les pistes **existants**.
- 3.2 Choisissez si possible des **lieux raccordés au réseau électrique**.
- 3.3 Dans le choix de l'infrastructure des bâtiments, soyez attentifs à une **consommation d'eau et d'énergie efficace**.
- 3.4 Economisez l'énergie. Utilisez des **appareils et des lampes à faible consommation**. Ne laissez pas de lumières (installations de projecteurs y compris) ni d'appareils inutilement allumés et ne surchauffez/climatisez pas les pièces.
- 3.5 Chaque fois que c'est possible, couvrez les besoins électriques de la manifestation avec de l'électricité certifiée issue **d'énergies renouvelables**.
- 3.6 S'il est nécessaire d'utiliser des générateurs diesel, veillez à ce qu'ils soient équipés d'un **filtre à particules**.
- 3.7 Veillez à ce que les eaux usées des installations sanitaires soient écoulées par les **canalisations** ou amenées avec des camions-citernes, comme le prescrit la loi, vers une station d'épuration.
- 3.8 Mettez **suffisamment de toilettes** à disposition (au moins 1 pour 150 personnes). Veillez tout au long de la manifestation à ce que les installations sanitaires restent propres et à ce qu'il y ait suffisamment de papier hygiénique à disposition.
- 3.9 Installez si possible l'ensemble de l'infrastructure (aires de départ et d'arrivée, tribunes, places de stationnement, installations sanitaires mobiles, etc.) sur un **sol étanche**. Si vous ne pouvez pas installer l'infrastructure ailleurs que sur un sol non étanche (prairie, champ, chemin forestier, etc.), veillez à respecter l'aide-mémoire «Manifestations en plein air».
- 3.10 Veillez à **remettre le terrain** en état après la manifestation et prévoyez un budget pour ce faire.
- 3.11 Trouvez des **solutions d'hébergement pour les participants et les visiteurs qui soient à proximité immédiate du site de la manifestation** ou organisez un service de transport peu polluant.
- 3.12 **Compensez les émissions de CO2** de la manifestation en soutenant un projet de protection du climat.

4 NATURE ET PAYSAGE

- 4.1 Si votre manifestation a lieu en plein air, veillez à disposer d'une copie de l'ensemble des **autorisations officielles et des consentements des propriétaires fonciers**.
- 4.2 **Empêchez l'accès du public aux zones sensibles**, telles que les rives de fleuves, de rivières et de lacs ou les zones humides. Evitez les réserves naturelles et renoncez si possible aux manifestations au coucher du soleil et la nuit, lorsque beaucoup d'animaux se nourrissent.
- 4.3 Aménagez le parcours et les zones pour les spectateurs de façon à ce **que les domaines protégés et sensibles soient évités** et qu'aucun plan ou cours d'eau ne soit pollué.
- 4.4 Après la manifestation, veillez à ce que tout le matériel soit **enlevé et débarrassé correctement** du site. Pour ce faire, prévoyez suffisamment de personnel.
- 4.5 Pour la préparation de pistes de ski alpin et de ski de fond réduisez au maximum l'utilisation de **moyens auxiliaires**, tels des durcisseurs.

5 ALIMENTATION

- 5.1 Convenez avec les exploitants de stands qu'ils proposent des **fruits et des légumes de saison**. Renoncez aux produits importés par avion.
- 5.2 Utilisez des **produits de la région** et privilégiez les **entreprises locales** pour tout ce qui touche à la restauration.
- 5.3 Proposez des produits venant d'outre-mer issus du **commerce équitable** (par ex. chocolat, café, jus d'orange ou noix Max Havelaar).
- 5.4 Servez au moins un **menu végétarien**.
- 5.5 Utilisez des produits issus de l'agriculture **biologique et respectueux des animaux**.
- 5.6 Renseignez-vous sur les possibilités de **réutiliser** ou de faire don de vos surplus en boissons et nourriture.

6 BRUIT

- 6.1 Vérifiez que le son de vos enceintes acoustiques **ne s'entende pas depuis l'extérieur de votre site.**
- 6.2 Lors de manifestations en plein air, veillez à ce que le son soit diffusé de manière **concentrée, dans l'espace mais aussi dans le temps.**
- 6.3 **Renoncez à diffuser de la musique d'ambiance** dans les espaces sensibles au bruit (dans les zones résidentielles, à proximité de réserves naturelles et dans la forêt).
- 6.4 **Informez les riverains** sur la nature et la durée de la manifestation.
- 6.5 Veillez à ce que **les travaux de montage et de démontage** s'arrêtent entre 22 h 00 et 07 h 00, afin que les riverains soient protégés pendant les heures de la nuit où le bruit est le plus dérangeant.

7 ETHIQUE ET ASPECTS SOCIAUX

- 7.1 Décrêtez une **interdiction de fumer dans tous les espaces intérieurs** et faites en sorte que les sites de compétition et les tribunes de spectateurs restent non-fumeurs.
- 7.2 Respectez strictement **la protection de la jeunesse** prescrite par la loi lors pour la vente de boissons alcoolisées.
- 7.3 Faites en sorte que **l'eau minérale soit toujours moins chère que les boissons alcoolisées.**
- 7.4 **Évitez toute publicité et tout sponsoring émanant de l'industrie de l'alcool ou du tabac**, en particulier dans les manifestations destinées au moins de 16 ans.
- 7.5 **Elaborez un concept de sécurité** et désignez une personne responsable du maintien de celle-ci.
- 7.6 Soulignez votre volonté de **lutter contre le dopage** dans les documents de promotion de la manifestation.
- 7.7 Sensibiliser les participants aux **dangers de la consommation de drogues.**
- 7.8 Soumettez votre choix de produits (cadeaux publicitaires, textiles, articles de promotion, imprimés, signalisations, etc.) à des **critères écologiques et sociaux.**
- 7.9 Veillez à ce que la manifestation soit accessible aux **personnes handicapées** et préservez **l'égalité des sexes.**

8 PROMOTION

- 8.1 Elaborez des **projets** en collaboration avec des organisations suprarégionales ou nationales qui **encouragent les talents** au niveau local, régional ou national.
- 8.2 Profitez des recettes de la manifestation pour apporter **une contribution financière à des programmes d'encouragement** au niveau suprarégional ou national.
- 8.3 Utilisez la manifestation pour **montrer aux talents les différentes possibilités de développement et les soutiens** qui leur sont disponibles.
- 8.4 Organisez au niveau local des **événements parallèles** pour faire connaître le sport ou le domaine culturel en question, notamment et surtout aux enfants et aux jeunes.
- 8.5 Permettez à un grand nombre de personnes intéressées et d'amateurs **de prendre une part active** dans votre manifestation.
- 8.6 Contribuez à **améliorer les infrastructures** régionales et nationales dans votre sport ou votre domaine culturel.
- 8.7 Invitez à cet événement tous les titulaires **Talent Card** de votre discipline en leur proposant une offre spéciale.*
- 8.8 Prenez des mesures spéciales avec la fédération nationale, afin **d'augmenter les chances de réussite des athlètes suisses** qui participent.*
- 8.9 Utilisez cet événement avec la fédération nationale **pour assurer la formation de base et la formation continue interne** des entraîneurs.*

* Recommandation seulement pertinente pour les événements sportifs

Plus d'aide sous:

www.manifestation-verte.ch

En plus des "principales recommandations" la plate-forme dispose de nombreux autres outils, modèles et exemples concrets. En particulier, les organisateurs de manifestations culturelles et sportives peuvent réaliser un check gratuit avec l'outil online profilEVENT et ainsi obtenir de l'aide pour la planification, la communication et l'évaluation de leur manifestation.